



**28^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de
l'ONUSIDA
Genève, Suisse
21 au 23 juin 2011**

Décisions, recommandations et conclusions

Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA rappelle que l'action de l'ONUSIDA est à tous égards orientée par les principes directeurs suivants et qu'elle est donc :

- Alignée sur les priorités des parties prenantes nationales,
- Fondée sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH,
- Fondée sur les droits humains et sur l'égalité des sexes,
- Fondée sur les meilleures données scientifiques et connaissances techniques disponibles,
- Promotrice de ripostes complètes au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et l'appui, et
- Fondée sur le principe de non-discrimination.

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour en y incluant un point sous Autres questions afin qu'un compte rendu portant sur le Forum international pour l'OMD 6 soit remis au Conseil ;

Point 1.2 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la vingt-septième réunion

2. *Adopte* le rapport de la 27^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA ;

Point 1.3 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif

- 3.1 *Prend note* du rapport du Directeur exécutif ;
- 3.2 *Demande* au Conseil de Coordination du Programme d'inclure à l'ordre du jour de sa 29^{ème} réunion un point sur les suites de la Réunion de haut niveau sur le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport de la Présidence du Comité des organismes coparrainants

4. *Prend note* du rapport du Comité des organismes coparrainants et se *déclare* très satisfait du format révisé adopté par les Coparrainants pour leurs rapports ;

Point 2 de l'ordre du jour : Suivi du segment thématique de la 27^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme

- 5.1 *Accueille* favorablement le rapport du segment thématique et *demande* à l'ONUSIDA de s'assurer que les actions liées à la nutrition et à la sécurité alimentaire, notamment les activités mentionnées ci-dessous, sont incluses dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) et décrites dans ses rapports ;
- 5.2 *Demande* à l'ONUSIDA de procéder, en collaboration avec ses partenaires, à un inventaire des stratégies nationales en matière de nutrition, de sécurité alimentaire et de lutte contre le VIH/sida afin d'identifier les lacunes, notamment dans les interventions alimentaires et nutritionnelles liées au VIH et au sida, et de proposer des actions pertinentes ;
- 5.3 *Demande* à l'ONUSIDA d'améliorer le suivi et l'évaluation au niveau national en utilisant des indicateurs de nutrition standard et approuvés permettant aux responsables de la mise en œuvre de rendre compte des résultats et de garantir un bon rapport coût-efficacité sans que cela implique une charge supplémentaire déraisonnable ou la création de systèmes parallèles ;
- 5.4 *Demande* à l'ONUSIDA de renforcer, en étroite collaboration avec les mécanismes existants pour la nutrition, la sécurité alimentaire et le VIH, les liens programmatiques multisectoriels entre sécurité alimentaire, nutrition, droits humains et gestion du VIH, au travers d'approches de la protection sociale axées sur la prise en compte des causes sous-jacentes de la vulnérabilité ;

Point 3 de l'ordre du jour : Aspects sexospécifiques des ripostes au sida

- 6.1 *Prend note* du rapport reconnaissant que le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée au niveau des pays en faveur des femmes, des filles et de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH sera prolongé en coordination avec les États Membres, et avec la participation des femmes vivant avec le VIH et de la société civile, et que le Conseil de Coordination du Programme en sera informé via le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) ;
- 6.2 *Demande* un examen à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda en décembre 2012, avec des indicateurs conçus spécifiquement pour mesurer les actions dans les pays en faveur des femmes et des filles, dans le contexte de la riposte au VIH ;

Point 4 de l'ordre du jour : Mécanismes d'appui pour les États africains

7. *Prend note* du rapport sur les mécanismes d'appui pour les États africains et *demande* au Secrétariat de renforcer ses efforts pour fournir un appui à ces États ;

Point 5 de l'ordre du jour : Rapport financier et rapport de suivi de la performance pour l'exercice biennal 2010-2011

- 8.1 *Prend note* du rapport de suivi de la performance de l'ONUSIDA 2010 ;
- 8.2 *Accepte* le rapport financier intermédiaire non audité et les états financiers associés pour la première année de l'exercice, ayant pris fin le 31 décembre 2010 ;

- 8.3 *Prend note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2010-2011 pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2011 ;
- 8.4 *Encourage* les gouvernements donateurs et les autres donateurs à verser dès que possible leur contribution au Budget-plan de travail intégré 2010-2011 ;
- 8.5 *Prend note* du rapport du Directeur exécutif sur les provisions pour avantages sociaux en vertu des normes IPSAS ;
- 8.6 *Reconnaît* les efforts du Secrétariat pour surveiller le solde des fonds et réduire le fonds de roulement ;
- 8.7 *Avalise* le principe de gestion financière prudente, notamment les modalités de financement des engagements relatifs au personnel non provisionnés et des éventuelles réparations d'importance à réaliser dans les bâtiments de l'ONUSIDA, et demande au Secrétariat de présenter une proposition amendée à la 30^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- 8.8 *Demande* à l'ONUSIDA de continuer à élargir sa base de donateurs et à explorer des sources de financement supplémentaires et diversifiées ;

Point 6 de l'ordre du jour : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015

- 9.1 *Approuve* le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2012-2015 conformément à la recommandation du sous-comité du Conseil de Coordination du Programme sur la formulation de l'UBRAF 2012-2015, en prenant en considération les points de vue exprimés par le Conseil de Coordination du Programme ;
- 9.2 *Approuve* le budget de base de 485 millions de dollars des États-Unis pour 2012-2013 et l'allocation proposée entre les dix Coparrainants et le Secrétariat ;
- 9.3 *Décide* que la *Déclaration politique sur le VIH/sida : Intensifier nos efforts pour éliminer le VIH/sida* de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée par les chefs d'État et de gouvernement le 10 juin 2011 servira de repère clé pour la mise en œuvre de l'UBRAF ;
- 9.4 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA de renforcer davantage la *Matrice des résultats, des responsabilités et du budget* via un processus consultatif associant tous les groupes constitutifs, dont les résultats seront communiqués au Conseil de Coordination du Programme lors de sa 29^{ème} réunion ;
- 9.5 *Demande* au Secrétariat de l'ONUSIDA de rendre compte chaque année au Conseil de Coordination du Programme de la mise en œuvre de l'UBRAF 2012-2015 ;
- 9.6 *Demande* à l'ONUSIDA de fournir des rapports plus précis sur l'affectation des ressources et sur l'engagement de la société civile, étayés par des indicateurs et des rapports clairs du Secrétariat et des Coparrainants, dans le contexte de l'UBRAF ;
- 9.7 *Exhorte* tous les groupes constitutifs à utiliser le cadre des résultats et des responsabilités 2012-2015 de l'ONUSIDA pour établir les rapports nécessaires ;

- 9.8 *Note* l'intérêt des consultations avec les multiples parties prenantes et des contributions du sous-comité du Conseil de Coordination du Programme dans la formulation de l'UBRAF 2012-2015 ;

Point 7 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

10. *Prend note* du rapport de l'association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ;

Point 8 de l'ordre du jour : Prochaines réunions du Conseil de Coordination du Programme

- 11.1 *Convient* que le thème de la 30^{ème} réunion du Conseil de Coordination du programme sera « *Prévention combinée : répondre au besoin urgent de redynamiser les ripostes de prévention au VIH dans le monde pour stopper et amorcer le renversement de l'épidémie de sida* » ;
- 11.2 *Demande* au Bureau du Conseil de Coordination du Programme de prendre, en temps voulu, les mesures appropriées pour s'assurer qu'une procédure régulière est suivie lors de l'appel aux thèmes visant les 31^{ème} et 32^{ème} réunions du Conseil de Coordination du Programme ;
- 11.3 *Adopte* les dates des 30^{ème} (5 au 7 juin 2012), 31^{ème} (11 au 13 décembre 2012), 32^{ème} (25 au 27 juin 2013) et 33^{ème} (10 au 12 décembre 2013) réunions du Conseil de Coordination du Programme ;
- 11.4 *Accepte* de modifier la date de sa 29^{ème} réunion qui se tiendra du 13 au 15 décembre 2011 ;

Point 9 de l'ordre du jour : Autres questions

12. *Demande* à l'ONUSIDA de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre du « *Plan mondial pour l'élimination des nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015, et le maintien en vie de leur mère* », à la 29^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme.

[Fin du document]